

Image not found or type unknown



## litige par rapport a un testament impots taxe foncière

Par **kikine**, le **11/03/2009** à **15:07**

bonjour nous sommes 4 filles ,notre père est décédé depuis plus de 2 ans ,notre mère après son décès a contester son testament ou notre père nous laissait ses biens . Nous sommes encore en procès avec notre mère à ce jour ,qui doit payer la taxe foncière ? Elle ou nous ? Notre mère réside dans un des biens de famille nous n avons aucun contact avec elle (refus de sa part )Pouvez vous s il vous plait m envoyer des informations à ce sujet .Merci d avance.